



COMMISSION RÉGIONALE  
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vos réf. : DATU/DAO/LM/JPVR/MDa/CD/JP/SAR/DCR114/10.03.09/752  
Nos Réf. : 09/CRAT A.234-AA  
BB/IH

Le 03 avril 2009

DGO4 - Direction de l'aménagement  
opérationnel  
Monsieur Luc MARECHAL  
Directeur général ff  
Rue des Brigades d'Irlande, 1  
5100 JAMBES

**Objet : Site à réaménager SAR/DCR114 dit « Entrepôt agricole Scam »  
à HAMOIS – avis au sujet de l'arrêté provisoire**


---

Monsieur le Directeur général,

La CRAT a bien reçu votre demande relative à l'objet repris sous rubrique en date du 19 mars 2009.

Sur proposition de sa section « Aménagement actif », la CRAT émet, en date du 03 avril 2009, un avis favorable sur le projet d'arrêté reconnaissant provisoirement le périmètre du site à réaménager SAR/DCR114 dit « Entrepôt agricole Scam » à HAMOIS.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.

  
Benoît BRASSINE  
Secrétaire

P. O. Pierre GOT,  
Président